

## Appel au don pour la restauration de la BnF I Richelieu Inscrivez votre nom sur une bibliothèque de la salle Ovale !



Apposer son nom dans la mythique salle Ovale de la BnF I Richelieu qui rouvrira en 2021, c'est ce que propose la Bibliothèque nationale de France.

Afin de financer l'important chantier de restauration du site, le public peut, grâce à un don de 1000 euros, adopter l'une des 70 bibliothèques restantes sur les 200 que compte le « Paradis ovale ».

Pour 1000 euros (340 euros après déduction fiscale), les amoureux des livres et du patrimoine peuvent apposer une plaque nominative sur l'une des **70 bibliothèques** (1,9 m de hauteur x 1,1 m de largeur) habillant le pourtour de la salle Ovale sur 3 étages et encore ouvertes à l'adoption.

Ces dons sont payables en plusieurs fois et peuvent être effectués de manière collective, à l'image de ces enfants et petits-enfants qui se sont associés pour adopter une paire de colonnes au nom de leurs grands-parents, piliers de leur famille.

Le public peut également participer à cette souscription en effectuant un don libre (20, 50, 100 euros...) qui contribuera à la restauration de la **salle Ovale**.

Depuis 3 ans, la générosité des donateurs a permis à la BnF de recueillir 1,4 million d'euros. Aujourd'hui, 200 000 euros restent à lever auprès du grand public pour que le site historique de la BnF retrouve tout son lustre.

En 2021, cet enchantement de mosaïques, dorures et peintures décoratives qu'est la salle Ovale rouvrira ses portes pour devenir, en plein cœur de la capitale, une salle de lecture publique et populaire en accès libre et gratuit.

Cadeau de Noël ou d'anniversaire original ? Présent de parents ou grand-parents pour leurs descendants, lecteurs de demain ? Hommage à une personne décédée ? Souvenir personnel lié à la salle Ovale ? Les occasions pour participer à la restauration de ce temple de la connaissance figurant régulièrement dans les anthologies des plus belles bibliothèques du monde ne manquent pas !

## Richelieu en 2021...

Lorsque la BnF I Richelieu rouvrira ses portes dans son intégralité en 2021, ce sont plus de 20 millions de documents issus des collections spécialisées (Arts du spectacle, Cartes et plans, Estampes et photographie, Manuscrits, Musique, Monnaies, médailles et antiques) qui seront accessibles aux chercheurs, dans des espaces aux conditions de confort optimisées, avec des outils de recherche plus performants.

Le site offrira par ailleurs, sur une surface de 1200 m<sup>2</sup>, un musée qui permettra de découvrir la richesse et la diversité des trésors conservés dans les collections de la BnF.

Une sélection d'environ 800 pièces, renouvelée régulièrement, rassemblera aussi bien les manuscrits de *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo ou *Du côté de chez Swann* de Marcel Proust que des estampes de Goya, un dessin de Dürer, l'*Histoire naturelle* de Buffon illustrée par Picasso, la partition manuscrite du *Don Giovanni* de Mozart, une Bible de Gutenberg, des globes, des photos d'Henri Cartier-Bresson, le Grand Camée de France et le Trône de Dagobert !

Salle Ovale ouverte à tous, galeries, jardin, café, librairie... la BnF I Richelieu deviendra l'un des sites culturels les plus emblématiques du cœur de Paris à l'instar de ses prestigieux voisins : le Louvre, l'Opéra, la Comédie française et le jardin du Palais Royal, la future Collection Pinault...

Richelieu 2021 s'annonce comme la promesse d'une renaissance, celle d'une BnF conjuguant son profond ancrage historique avec le monde contemporain.

### Comment faire un don ?

**En ligne** : paiement sécurisé sur [bnf.fr](http://bnf.fr) / Soutenez Richelieu

**Par chèque** : envoi des dons à l'ordre de *Régie BnF* à :

Bibliothèque nationale de France

Délégation au Mécénat

Quai François-Mauriac, 75706 Paris cedex 13

Renseignements au 01 53 79 46 60 ou sur [richelieu@bnf.fr](mailto:richelieu@bnf.fr)

### Les avantages fiscaux accordés

En vertu de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat :

Les particuliers bénéficient d'une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66 % de la valeur du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

---

### Contact presse

**Pierre Clamaron**, chargé de communication presse

01 53 79 41 19 - [pierre.clamaron@bnf.fr](mailto:pierre.clamaron@bnf.fr)

**Marie Payet**, chef du service de presse et des partenariats médias

01 53 79 41 18 - [marie.payet@bnf.fr](mailto:marie.payet@bnf.fr)